

la lettre

Saint-Maximin la Sainte-Baume

2012, LA CITÉ EN
MOUVEMENT!

N° ISSN : 1148 649 X



Hiver 2011 / 2012

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES 2012 : N'oubliez pas de vous inscrire !

Le calendrier électoral sera riche en 2012 :

- 22 avril et 6 mai 2012 : élection présidentielle
- 10 et 17 juin 2012 : élections législatives

Pour pouvoir exprimer votre vote, il faut être inscrit sur les listes électorales. Vous avez jusqu'au 31 décembre pour le faire auprès du service des élections (hôtel de ville, rez-de-chaussée). Attention : La commission de révision des listes électorales a décidé de procéder à la radiation des personnes n'ayant pas justifié leur domiciliation ou leur imposition sur le territoire de la commune. En effet, de nombreuses cartes électorales ont été retournées au motif que l'adresse était erronée. Les électeurs concernés sont invités à se rapprocher du service des élections afin de mettre à jour leur carte et, donc, de pouvoir voter aux prochaines élections.

**LA SAINT-VINCENT, 29 JANVIER 2012 : DES VISITEURS AMOUREUX DE LEUR TERROIR**

La 12^{ème} édition de la fête de la Saint-Vincent aura lieu dans le cloître du couvent royal où une cinquantaine de vignerons des Appellations Provençales feront goûter leurs nouveaux millésimes en avant-première à près de 6 000 visiteurs. Ils sont accompagnés dans cette célébration commune par des artisans du terroir provençal.

Un atelier de gastronomie et de sommellerie se tiendra dans la partie basse du réfectoire où René Bergès, maître cuisinier de France, et Roland Paix, chef cuisinier, proposeront aux visiteurs une dégustation associant les mets et les vins. Quant à Christian Scalisi, sommelier et membre de l'Union des Sommeliers Alpes-Marseille-Provence, il procèdera à des initiations à la dégustation pour ceux qui s'intéressent aux arômes et aux goûts des vins.

Fidèles à leur saint-patron, les vignerons, dès 10 h 00, défilent dans la ville en présence des confréries bachiques. Puis à 10 h 30, la messe solennelle se déroulera en la basilique Sainte-Marie-Madeleine, qui va bénéficier d'une vaste opération de protection et de valorisation, grâce notamment à une souscription publique. L'Ordre Illustre des Chevaliers de Méduse procèdera à l'intronisation de personnalités sur le parvis. Ensuite, place à la fête pour une journée de réjouissances, de convivialité en l'honneur du terroir provençal, de ses vignerons, passionnés et soucieux de la qualité de leurs vins qu'ils souhaitent faire partager à tous.

Infos
Édito

Pages 2 / 3

Travaux
Scs techniques

Pages 4 / 7

Sports et
associations

Pages 8 / 9

Vie
économique

Pages 10 / 11

Tribune libre
État civil

Pages 12 / 13

Affaires
scolaires

Page 14

Patrimoine

Page 15

Culture

Pages 16 / 17

Affaires
sociales

Page 18

Politique de
la ville

Pages 19 / 22

Fêtes de fin
d'année

Page 23



Éditorial

Mes chers concitoyens,

Cette « Lettre d'hiver » me donne l'occasion de faire avec vous le bilan de cette année 2011 qui devait être, je vous en faisais la promesse l'an dernier, la première année d'une ville nouvelle. Cette promesse a été tenue !

L'année 2011 a été riche et dynamique.

Nous avons poursuivi l'aménagement de notre territoire pour répondre aux impératifs de son développement démographique et économique. Cet effort est mené conjointement avec la communauté de communes Sainte-Baume-Mont-Aurélien et le conseil général du Var.

Nous avons renforcé notre politique culturelle et touristique afin d'accroître encore le rayonnement de notre ville. La saison estivale a été un véritable succès. La nouvelle médiathèque a connu une évolution exponentielle de son nombre d'adhérents. L'ouverture du pôle culturel laisse présager de nouvelles perspectives pour toutes les pratiques culturelles et artistiques.

Nous avons approfondi nos actions à destination de la jeunesse, de nos associations, mais aussi de nos aînés, afin que notre cité prenne toute sa dimension citoyenne. Et je me dois d'ailleurs de remercier tous les bénévoles de nos 250 associations qui œuvrent sans s'économiser pour que notre ville soit plus active et plus solidaire.


Saint-Maximin est décidément une ville vivante, vous le constatez tous les jours, au travers des événements organisés toute l'année pour animer la ville, et des travaux qui transforment notre territoire.

Cette politique, nous la menons évidemment en nous appuyant sur nos services municipaux, sur le travail quotidien de nos agents dévoués à l'intérêt général et au service public.

Vous nous avez élus, mon équipe municipale et moi-même, pour mener à bien un programme ambitieux pour un mandat placé sous le signe du changement. Malgré la conjoncture difficile que nous subissons tous, nous tiendrons nos engagements et poursuivrons nos efforts en 2012, pour que cette année soit, comme celle qui s'achève, une réussite.

Bonne année 2012 à tous !

Votre maire
Alain Pénal



VŒUX DU MAIRE

Monsieur le maire et son conseil municipal vous présenteront leurs vœux pour la nouvelle année le samedi 7 janvier 2012 à 18 h 00 à la salle des fêtes.

Directeur de la publication : A. Pénal

Rédacteur en chef : O. Roman

Comité de rédaction : C. Strunz-Amorello, services municipaux.

Maquette : Service Communication

Photographies : P. Robin, associations.

Impression : Marim - 1148 649 X - 7000 exemplaires. Décembre 2011.

En continu, toutes les informations, les contacts avec votre mairie, la vie à Saint-Maximin sur le site de la ville !





En créant de nouvelles liaisons et une nouvelle armature urbaine, l'ouvrage du Conseil général du Var ouvre de nouvelles perspectives de développement, d'aménagement et d'usage du centre-ville et plus largement du territoire communal.

Le dernier maillon du contournement de la commune, entre la route de Barjols RD 560 et la route de Bras RD 28, en bordure de l'autoroute A8, est en cours de réalisation par le Conseil général du Var.

Ce contournement vient se greffer, à l'Est, sur l'échangeur de l'autoroute A8 et, sur la RDN7 à l'Ouest du territoire communal.

Épine dorsale de la trame urbaine, cet ouvrage est l'axe fédérateur des projets autour duquel tout peut s'organiser.

Il permettra de faciliter et d'absorber les flux de circulation, car après les récentes réalisations des déviations de Brignoles et Vidauban, Saint-Maximin restait la seule commune du Var traversée par RDN 7 qui n'avait pas de déviation.

Comme il a permis le développement du quartier Mirade avec l'installation du lycée Janetti, de l'EHPAD 'Aux Trois Tilleuls', de l'école Marie Madeleine et de la Zone d'Activités de La Laouve, il offre les conditions du développement du secteur de Bonneval avec, en particulier, l'installation de la future caserne du service départemental d'incendie et de secours.

Au niveau national, la RDN 7 est axe majeur de circulation pour le trafic routier et plus encore lors des grandes mi-

grations touristiques. Actuellement, cet axe coupe littéralement le centre-ville en deux et représente la seule possibilité de traverser la ville. Ce positionnement en plein cœur de ville, dans un tissu urbain ancien et dense, ne permet pas d'absorber ces flux et entraîne un engorgement permanent.



Cette situation devient difficilement supportable pour les habitants riverains qui sont constamment soumis à niveau sonore élevé, à un sentiment d'insécurité et à une pollution de l'air.

Bien que positionnée en cœur de ville, l'impossibilité de différencier les flux de circulation et de trouver un autre iti-



Le contournement



La déviation offre une place aux différents modes de déplacements (voitures et mode doux) et de nouvelles alternatives de circulation permettant le décongestionnement du centre-ville. Elle ouvre également de nouvelles perspectives de maillage urbain en offrant de nouvelles portes d'entrées au centre ville, ce qui permet une différenciation et un équilibrage des flux.

La volonté est d'inscrire durablement la marche à pied dans la politique urbaine et de développer sa part en complémentarité avec les autres modes de déplacement.

néraire ne confère pas à cette voie un statut urbain, car la voiture occupe tout l'espace.

L'achèvement récent d'un maillon de cette déviation, entre l'échangeur de l'A8 et la route de Bras, démontre la volonté du Conseil général de répondre à ces problématiques.

En connexion directe avec ce contournement, les 8 parkings publics gratuits offrant quelques 1 300 places aux automobilistes sont positionnés aux quatre points cardinaux en périphérie immédiate du cœur de ville.

Le quartier Clos de Roque est actuellement l'objet de toutes les attentions



aménagement de Saint-Maximin

Ça avance !

Les contraintes environnementales, de développement durable, de gestion raisonnée de l'espace par une utilisation pertinente des infrastructures guident quotidiennement les politiques d'aménagement du Conseil général et de la commune.

avec la perspective d'un complexe sportif ambitieux. Une nouvelle entrée de ville Nord, sur l'ancienne route de Barjols à Saint-Maximin, partiellement abandonnée, sera ainsi aménagée depuis la déviation et irriguera les parkings du Souvenir français et de la Basilique. Historiquement, cette voie antérieure au XIV^{ème} siècle, sur l'ancienne route de Barjols à Saint-Maximin, permettait de rejoindre à travers la plaine la porte historique nord du rempart du XI^{ème} siècle.



Les aménagements réalisés par le Conseil général et la commune entre les ronds points Marie-Madeleine et Général Bart, et plus récemment ceux sur la route de Bras, démontrent la possibilité d'intégrer harmonieusement la déviation dans son contexte, en frange du centre ville.

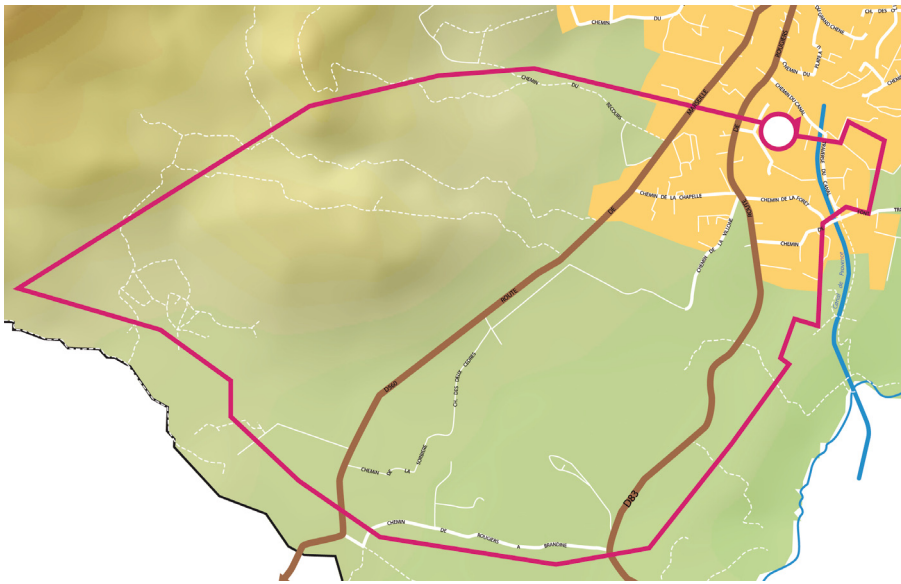


Tout en garantissant la tranquillité et la sécurité des riverains, la qualité des aménagements réalisés (ouvrages hydroliques, murs antibruit, plantations, traitements de sol, piste cyclable) assure cette nécessaire continuité urbaine.

À l'articulation entre le centre-ville et les quartiers au nord, cette déviation permet un travail de couture urbaine et d'ouverture du cœur de ville. Elle crée les conditions du développement harmonieux des quartiers et de leur greffe à la trame urbaine. Un nouvel usage des parkings facilitant l'accès aux commerces de centre-ville avec des cheminements facilités, sécurisés et lisibles est possible.



L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE : EN BONNE VOIE !



Depuis plusieurs mois, les élus sont interpellés par les habitants au sujet de la couverture numérique du territoire, qui présente une importante zone d'ombre internet haut débit notamment dans le quartier de la Sorbière ; cette zone représente actuellement 33 lignes blanches (pas d'accès au haut débit) et 82 lignes grises (débit limité à 512kb/s). Ce décompte est probablement inférieur à la réalité car de plus en plus de foyers se contentent de leur téléphone mobile si leur ligne téléphonique fixe ne leur permet pas de bénéficier aussi de l'ADSL.

Très sensible aux demandes légitimes de ces habitants privés des services offerts par l'internet haut débit, la commune s'est engagée, en étroite collaboration avec le conseil général du Var et avec le soutien de la région et de l'État, à faire bénéficier le Sud du territoire d'une solution technologique appelée « nœud de raccordement zone d'ombre » proposée par France Télécom.

Cette solution repose sur le réseau téléphonique existant, propriété privée de France Télécom, et ne s'accompagne pas d'une modernisation de ce dernier. L'opération permettra d'améliorer l'accès haut débit des habitations disposant d'une ligne téléphonique dans les zones suivantes: la route de Marseille (D560), le chemin de Marseille, le chemin de Brandine, le chemin de la Chapelle, le

chemin de Fontrouvade, le chemin de la Forêt, le chemin du Grand Chêne, le quartier Chasteuil, le quartier Pascalette, le quartier Rouvière, le quartier Sorbière, le quartier de la Villonne, la route de Rougiers (D83) et la traverse du Canal.

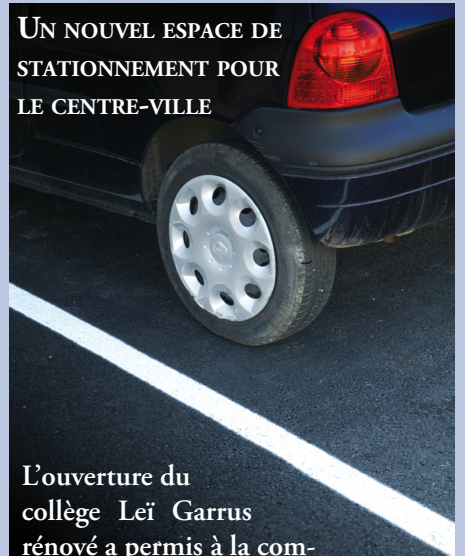
Ces lignes disposeront avant l'été 2012 d'un débit crête de 2 Mb/s.

C'est une étape importante de l'aménagement numérique de notre commune. En effet, pour la première fois l'accès au haut débit des Saint-Maximinois aura été financé par de l'argent public dans un souci de rétablissement de l'égalité d'accès à la ressource essentielle qu'est devenu internet (qui n'est pas un service public).

Ceux qui disposent déjà depuis longtemps du haut débit, savent que le 2 Mb/s ne permettent pas de tout faire et sollicitent plus de débit et la fibre optique. La commune est consciente de ces enjeux et sait que ce premier projet ne permettra pas de mettre un point final à notre implication dans ce dossier.

Aussi, elle s'impliquera dans le projet de Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique piloté par le conseil général du Var pour faire connaître vos attentes et identifier les meilleures solutions techniques et financières pour y répondre.

UN NOUVEL ESPACE DE STATIONNEMENT POUR LE CENTRE-VILLE



L'ouverture du collège Leï Garrus rénové a permis à la commune de récupérer un espace de stationnement, d'une capacité de 200 véhicules, afin de désengorger le parking des Cerisiers et de répondre aux forts besoins en la matière en centre-ville.

LES TRAVAUX CONTINUENT DANS LES QUARTIERS



Les Services Techniques sont toujours à pied d'œuvre sur tout le territoire de la commune pour vous le rendre agréable. À venir en 2012 :

- La rénovation de 500 mètres de canalisations dans le chemin de Berne
- La réfection de la voirie du chemin du Moulin, jusqu'au pont de l'autoroute, avec aménagement de trottoirs afin de sécuriser le cheminement des piétons, et notamment des nombreux enfants et parents qui empruntent ce chemin tous les jours pour aller à l'école.

Les 'champions' de Saint-Maximin !

*Des services communaux actifs et dévoués, une réelle implication des associations sportives, des équipements sportifs de qualité : telle est la recette infaillible du succès sportif !
Voici le palmarès des Saint-Maximinois pour la saison 2010-2011.*

Boxe Française : Champions de France

Catégorie Vétérans : Franck Fligny et Ludovic Joly
Catégorie Seniors : Laurent Long
Catégorie Juniors : Olivier Wolek
Catégorie Cadets : Antonin Alabima et Sarah Brandt
Catégorie Minimes : Thomas Caliendo et Elona Holtz Scherer
Catégorie Poussins : Fabrice Cappeliluga et Julien Valenza

Boxe Anglaise

Mélissa Martinez : championne interrégional
Steven Bazin : champion régional, interrégional et champion de France

Karaté Tode

Catégorie Cadets : Sacha Ambrosino, champion du Var
Catégorie Minimes : Alexandre Moran, champion du Var, champion Côte - d'Azur
Catégorie Benjamins : Chahnaiz Cheriet, championne du Var, championne Côte-d'Azur

Judo Club Saint-Maximin

Catégorie Junior 1^{ère} année / Seniors :
Margault Nicolas, championne du Var
Justine Vincent, championne régionale - Pôle France
Catégories Benjamins : Alexandre Stepanian, champion de ligue

Roller Skating Club

Catégorie Cadets : Jonathan David, champion régional vitesse
Catégorie Benjamins : Julie Minassian, championne régionale vitesse

Athlétic Basket Club

Benjamins : Championnes du Var Excellence
Sherilyn Arnaudo, Chloé Bouvier, Mélanie Cacheux, Marion Carotti,
Manon Corre, Nora Elouallous, Cassandre Forestier, Léa Gounard Bree,
Tess Guillemot, Mélissa Logerais, Sarah Lutor, Marie Pétri, Ilona Roux,
Marie Sallagoity, Léa Sanfilippo, Laurine Schwab, Louise Servajeau, Léa Zouaghi

Tennis Club Municipal

Champions du Var
Mathieu Asseline, Maxime Asseline, Philippe Barthélémy, Jean-François Blanc
Pascal Goin, Thomas Hembold, Adrien Sainsous

Handball Club

Catégorie moins de 16 ans : Champions du Var
Kévin Chevallaz, Kévin Ferrière, Quentin Bertagna, Dorian Bertagna,
Clément Isoard, Rémy Carlier, Thomas Girolami, Anthony Cozzari,
Evan Vachieri, Nicolas Payan, Mathieu Castellan, Jimmy Hoarau

Olympique Saint-Maximinois (football)

U 17 - 15 joueurs : Champion du Var Pré excellence

Karaté

Anne-Laure Florentin, pôle France de karaté à Bordeaux, sportive saint-maximinoise de haut niveau.
Elle est montée sur le podium 8 fois sur 9 compétitions internationales auxquelles elle a participé, et
a remporté la coupe de France en 2010-2011.
Elle est lauréate de la coupe de France Espoir féminine

Pentathlon moderne - Championnats d'Europe



Depuis deux ans maintenant qu'il s'entraîne à haut niveau (une moyenne de 20 heures d'entraînement hebdomadaires) Grégory Flayols se sentait prêt à affronter les autres pentathlètes européens: « *J'ai fait une belle saison 2010/2011 mais je n'ai pas su gérer mon stress lors du championnat de France Minimes au début du mois de juin, en Picardie, j'ai fini à la quatrième place. Je vais aborder ces championnats d'Europe différemment* » déclarait-il avant son départ pour la Hongrie.

Il s'envole le 12 juillet vers Tata, au Nord de Budapest, avec 3 autres Français constituant l'équipe de France Minimes pour ces championnats d'Europe. Dès le 13 Juillet, la compétition débute par l'épreuve de natation. Malheureusement, parti un peu rapidement, il termine son 200 mètres nage libre en 2,14 secondes alors qu'il nage habituellement cette distance en moins de 2,10 secondes. Ces quelques centièmes sont précieux. Convertis en points, ils permettent d'établir le classement pour le départ de l'épreuve finale du combiné tir/course à pieds : deux tirs sur cinq cibles suivis de 1000 mètres de course sur terrain varié. Grégory part 29^{ème}, 44 secondes après le 1^{er}, sur un total de 59 sélectionnés pour cette finale européenne. Les athlètes Russes, Anglais et Hongrois sont les plus à craindre. À quelques secondes du départ, Grégory confiait : « *j'aimerais tellement remporter l'épreuve, aujourd'hui c'est le 14 Juillet et je voudrais tant faire retentir la Marseillaise !* »

Son premier tir n'est pas parfait mais c'est en course à pied qu'il démontre à tous sa puissance et sa volonté. Il remonte déjà quelques concurrents à l'issue de son premier 1000 mètres. Son second tir reste dans la moyenne (5 cibles en 32 secondes) et son dernier 1000 mètres est prodigieux ! Confronté aux meilleurs athlètes européens, un petit air de la Marseillaise devait déjà résonner dans un coin de sa tête. Supporté par le public qu'il avait conquis, c'est au sprint avec un Biélorusse et un Anglais (champion d'Europe 2010) que s'est jouée la victoire. Vainqueur de l'épreuve individuelle, vivement félicité par la délégation française, c'est en bleu-blanc-rouge que s'est animée la campagne hongroise. Ses coéquipiers ne démeritent pas (4^{ème}, 9^{ème} et 11^{ème}) permettant à l'équipe de France de terminer également à la première place du classement par équipe masculin. Deux jours plus tard, Gregory et deux de ses coéquipiers sont engagés sur le relais. Les autres nations voulaient leur revanche. Ils terminent à la deuxième place.

C'est donc à deux reprises sur la première marche du podium, un jour de 14 juillet, que Grégory Flayols et son équipe ont entendu et chanté la Marseillaise.



Grégory Flayols

Médaille d'or :

Champion d'Europe 2011
Minimes

Médaille d'or :

Champion d'Europe 2011
Minimes par équipe

Médaille d'argent :

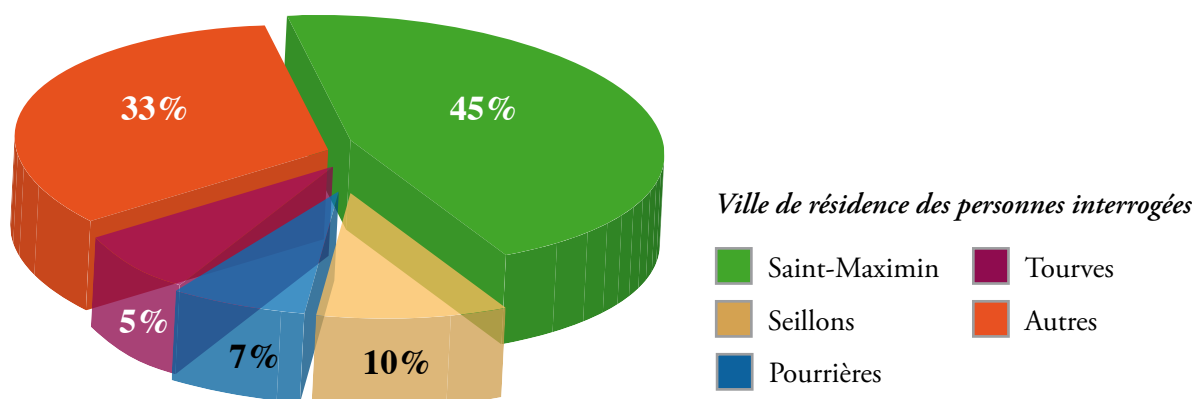
Vice champion d'Europe 2011
Minimes en relais

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DU CENTRE-VILLE : UN BILAN POSITIF AVEC DE BELLES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

Soucieuse de prendre connaissance de la situation la plus précise possible de l'activité économique du centre-ville et de tester l'opinion de ses commerçants, artisans et prestataires de services, la municipalité a décidé de confier à la chambre de commerce et d'industrie du Var deux enquêtes approfondies, l'une auprès des consommateurs, l'autre auprès des professionnels. En voici les résultats.

ENQUÊTE AUPRÈS DE LA CLIENTÈLE

Effectuée durant les dix premiers jours de mai, elle porte sur 150 personnes répondant au titre de leur foyer ; 50 ont été interrogées un jour de marché, 50 un jour de semaine sans animation particulière, 50 un samedi.



C'est le marché hebdomadaire qui attire le plus les consommateurs dans le cœur de ville, suivi par les services bancaires, assurances et agences immobilières, puis par les services publics, les grandes surfaces, les commerces traditionnels et enfin les professions de santé.

Parmi les activités les plus citées (plus de 10 % des personnes interrogées), on trouve les boulangeries-pâtisseries, les supermarchés, les pharmacies, la presse, la boucherie-charcuterie, et les cafés-bars.

Les deux-tiers des personnes interrogées, dont 55 % n'habitent pas la commune,

font leurs courses à Saint-Maximin, ce qui démontre la forte attractivité commerciale de la commune dans le bassin de vie. La répartition entre le cœur de ville et les zones commerciales périphériques est équilibrée.

Le dynamisme du centre-ville est jugé assez satisfaisant, voire très satisfaisant, par les trois quarts des personnes interrogées. La qualité d'accueil récolte un indice de satisfaction de 15,1 / 20. Pour les prix pratiqués et le choix proposé, les indices de satisfaction de Saint-Maximin se situent 2 points au-dessus de la moyenne du département. L'aspect de la

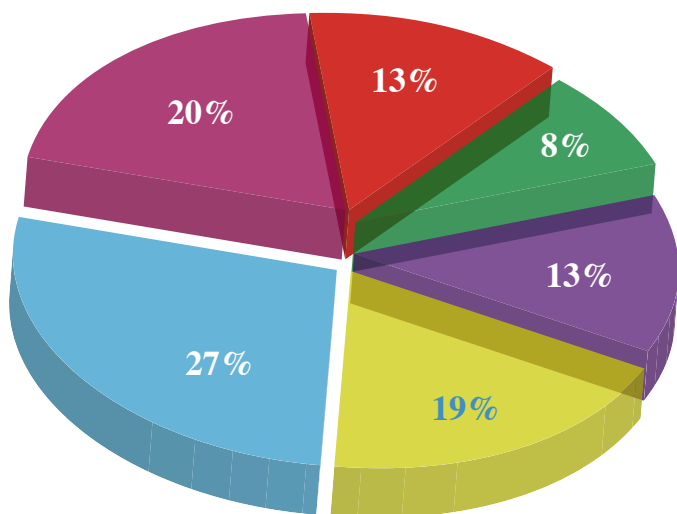
ville est jugé assez voire très satisfaisant par 84 % des personnes interrogées. Les animations sont également très appréciées (68 %).

Le centre-ville est jugé plus agréable que les zones commerciales, même si celles-ci rendent le shopping plus efficace.

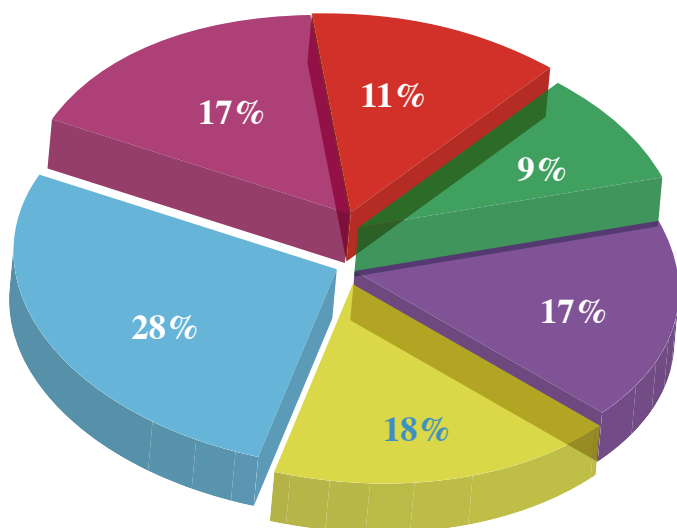
Du côté des points à améliorer, le stationnement et la circulation arrivent en tête des préoccupations des usagers du cœur de ville. Préoccupations entendues par la municipalité qui les a inscrites à l'ordre du jour de la phase 2 du FISAC, selon le vœu également formulé par les associations de commerçants.



ENQUÊTE AUPRÈS DES PROFESSIONNELLS



Répartition par profession des commerces du centre-ville



Répartition par profession des commerces ayant répondu à l'enquête



Tous les commerces et prestataires de services du centre-ville ont été interrogés, la moitié a fourni des réponses pour cette étude, mais la répartition par professions reste similaire. Les facteurs identifiés comme favorables à l'activité des commerçants interrogés sont la population, l'image de la ville, sa fréquentation touristique et le dynamisme commercial du centre-ville.

Les animations sont majoritairement jugées utiles pour le commerce. Parmi elles, les plus efficaces seraient les animations de rue avec spectacles, les animations de Noël et les animations culturelles.

Les conditions de stationnement et de circulation mais également la signalétique urbaine et l'insécurité apparaissent comme les points faibles du centre-ville. La municipalité en a bien conscience et ce sont de véritables priorités politiques pour l'année 2012.

Ces dernières décennies, la population de notre commune a connu une croissance spectaculaire. Cette augmentation du nombre de consommateurs a fait apparaître de nouveaux besoins, notamment en matière d'enseignes commerciales.

Deux directions pouvaient alors être empruntées :

- développer le commerce dans le cœur de la cité, y implanter des galeries commerciales dotées de parkings, et l'aménager pour le rendre plus attractif,
- implanter des zones commerciales en périphérie, au risque de vider le centre historique.

C'est cette deuxième orientation qui a été retenue, et on peut en mesurer aujourd'hui les conséquences aussi bien à Saint Maximin, que dans toutes les communes voisines qui ont fait le même choix :

- les centres anciens désertés se paupérisent,
- seul le commerce de périphérie se développe, conséquence de l'accroissement de la population, mais le nombre d'emplois créé dans ce secteur ne peut suffire à absorber tous les nouveaux actifs, ce qui entraîne une hausse du taux de chômage,
- notre environnement se dégrade, car les zones sont toujours aménagées sur des terres agricoles ou des espaces verts, là où le foncier est le moins cher,
- nos villages ruraux se transforment en cités dortoirs, avec pour corollaire la destruction du lien social.

Aujourd'hui pour renverser cette tendance, il nous paraît nécessaire :

- de stopper la création de nouvelles zones tout azimut en périphérie,
- d'aménager de nouveaux espaces commerciaux mais dans le centre-ville, en continuité avec ceux existant déjà, et y faciliter l'implantation d'enseignes attractives,
- de consacrer nos efforts à l'aménagement d'une véritable zone destinée à accueillir des entreprises orientées vers les nouvelles technologies, ou de fabrication, seules génératrices de richesses et d'emplois en nombre, en un lieu respectueux de l'environnement et de notre cadre de vie,
- construire dans le centre un parking souterrain de grande capacité, financé dans une large proportion par la promotion de locaux commerciaux en surface.

Saint Maximin ne redeviendra jamais plus le petit village à vocation essentiellement agricole que les anciens évoquent parfois avec nostalgie.

Mais il est de notre responsabilité de tout mettre en œuvre pour que la commune se débarrasse au plus vite de son image de cité-dortoir, pour devenir une agglomération vivante, prospère et dynamique.

Pour cela, il faut réunir toutes les forces vives, et travailler ensemble. Nous ne pouvons laisser le pouvoir entre les mains d'un clan qui n'agit que dans le seul intérêt de sa clientèle électorale.

C'est le sens de notre engagement au sein du conseil municipal.

Toutes les infos relatives au Saint Maximin d'hier, d'aujourd'hui et de demain sur le site :

<http://saintmaximin2008.fr>

Pour recevoir la lettre mensuelle de l'opposition, il suffit de nous communiquer votre email à :

alain.decanis@neuf.fr

Ils sont venus au monde

Paul CHARBOUILLOT, le 21.07.2011
 Louanne DOLPHENS, le 25.07.2011
 Margaux ASSIBAT, le 30.07.2011
 Calvin HIRTH, le 27.07.2011
 Sacha GOURIEVIDIS BLACHÈRE, le 30.07.2011
 Clément COULIÉ, le 04.08.2011
 Laura TOMASI, le 03.08.2011
 Alycia BAUDINO, le 06.08.2011
 Maryon MORIN, le 04.08.2011
 Flora MARGUERIER, le 09.08.20.2011
 Léana POLO, le 11.08.2011
 Maïa BENNARDO, le 11.08.2011
 Pablo TUMBARELLO, le 12.08.2011
 Jeanne SALMON, le 18.08.2011
 Chloé THIVEL SORDELLO, le 18.08.2011
 Lou SAVIOZ, le 17.08.2011
 Xavier PETRILLO, le 22.08.2011
 Estelle GUILLOUARD, le 25.08.2011
 Maxence PRISSIAJNIOUK, le 25.08.2011
 Elina JULLIEN, le 29.08.2011
 Adam CHEFAÏ, le 30.08.2011
 Aymen AZOUNID, le 30.08.2011
 Mélina SEGHOUANI, le 01.09.2011
 Enzo MORADIAN, le 04.09.2011
 Kelly HOURTAL, le 04.09.2011
 Angélique PENELLA, le 04.09.2011
 Léo BASSET, le 05.09.2011
 Alyssa LEBON, le 06.09.2011
 Arthur HOUYAUX, le 07.09.2011
 Maxence JULIEN, le 05.09.2011
 Raphaël JULIEN, le 05.09.2011
 Virgil RAINGEVAL, le 07.09.2011
 (sur Saint-Maximin)
 Ethan SELLEZ, le 13.09.2011
 Basile GENIEUX, le 12.09.2011
 Dorine CODINA, le 13.09.2011
 Maeva MARCHICA, le 13.09.2011
 Amine FARHOUNE, le 13.09.2011
 Lizzie BOURSIN, le 03.10.2011
 Yssée EL KHOURY, le 05.10.2011
 Juliette MEDARIAN, le 14.10.2011
 Kaylia CAELLES, le 18.10.2011
 Luna VANDEN DOOREN, le 28.10.2011
 Félix MAMESSIER, le 28.10.2011
 Sarah GIACALONE, le 26.10.2011
 Lucas VANDER-EYCKEN né le 30.10.2011
 (sur Saint Maximin)

Ils se sont dit «oui»

Nalia Nelson DOUNGOUMA-FOKY et
 Elise LEFEBVRE, le 06.08.2011
 Ludovic BONSORTE et
 Marjorie BOKAERT, le 06.08.2011
 Alexandre DE POORTER et
 Emilie DIEGO, le 06.08.2011

Christophe DUDON et Sophie DEFAUT, le 06.08.2011
 David ABIVEN et Laurence RENO, le 12.08.2011
 Frank RAVOTTI et Virginie LALOIX, le 13.08.2011
 Alexandre CONCALVEZ RIBEIRO et Alexandra SITTLER, le 13.08.2011
 Eric GREGOIRE et
 Corinne CICCARIELLO le 13.08.2011
 Paul-Sylvain PIERRE et Jessica DIMASI, le 13.08.2011
 Yohann BIDOIS et Angélique PATERLO, le 13.08.2011
 Christophe BERTIN et Morgane ASPAR, le 13.08.2011
 Geoffrey VANHOENACKER et
 Edwige BARTHOLINI, le 20.08.2011
 Jean-Philippe FOURNELLE et
 Lindsay DELPLANCHE, le 20.08.2011
 Kevin MAGUEUR et Nathalie UDERSO, le 26.08.2011
 Jérémy VAUDO et Barbara AGOSTINI, le 27.08.2011
 Erwan URTIZBEREA et
 Aleys RUIZ GAMBOA, le 27.08.2011
 Michael CASCHERA et Virginie NAJEM, le 03.09.2011
 Arnaud GUINAND et Audrey DALMAS, le 10.09.2011
 Jérémy LORRAIN et
 Jennifer ALSFASSER, le 10.09.2011
 Franck RABE et Laurence KOUTABLI, le 24.09.2011
 Jean-Marie BONNET et
 Florence DREUX, le 24.09.2011
 Mickaël MOIMAS et
 Séverine AGUILERA, le 08.10.2011
 Djaffar DEKHILI et Audrey BOZ, le 22.10.2011
 Yannick PRUDHOMME et
 Svetlana ARANCHY, le 29.10.2011

vve de Jhon MACAULEY, le 16.08.2011
 Béatrice THIERRY
 ép. de Alain TSCHUPP, le 27.08.2011
 Guy JORDIL, le 20.08.2011
 Jeanine PRUNAS
 vve de Lucien GUISIANO, le 23.08.2011
 Marie SACCO
 vve de Henri BEAU, le 27.08.2011
 Auguste VISCONTI, le 06.07.2011
 Raymond ZAMBON, le 28.08.2011
 Sylvaine GILLOT, le 29.08.2011
 Marcelle CUÉNOT,
 vve BELIGOND, le 07.09.2011
 Marthe PAZERY
 ép. de Henri DRAGON, le 03.09.2011
 Jean DE ZITTER, le 29.08.2011
 Claude ALLIEL, le 11.09.2011
 Antoinette MARRAS,
 ép. Aimé PIANA, le 08.09.2011
 Jeanne MONTEIL,
 vve Louis BÊCHE, le 17.09.2011
 Paul Joseph NAPOLEONI, le 11.09.2011
 Rose PÉJOT,
 vve Marius RIGAUD, le 26.09.2011
 André TRABUC, le 23.09.2011
 Eugène OLIVIER, le 24.09.2011
 Ramadane HAMADA OUSSENI, le 29.09.2011
 Roger SECHI, le 26.09.2011
 Jeanne MALDUCA,
 vve Raymond GIMENEZ, le 02.10.2011
 Solange MARCHAND
 vve Roger SULPICE, le 06.10.2011
 Ourdia KHÉNOUSSI
 ép. Laala BENEDIRI, le 27.09.2011
 Elisa GERVASONI
 ep. JOURDAN Albert, le 01.10.2011
 Michelle HERNANDEZ
 ép. MAFTEI Sorin, le 11.10.2011
 Auguste MOREL, le 01.10.2011
 Jean-Michel GROSS, le 12.10.2011
 Paul DELRIO, le 08.10.2011
 Stéphan CIROUX, le 25.10.2011
 Roger CIAMPINI, le 18.10.2011
 Gaston ROUCHUT, le 28.10.2011

Ils nous ont quittés

Wilfried COECK, le 25.07.2011
 Jeanne LANGLET, le 26.07.2011
 Antonia HENRY, le 03.08.2011
 Evangélos DEDES, le 08.08.2011
 Dominique PINELLI, le 08.08.2011
 Rabah BOUMAZA, le 08.08.2011
 François SPITERI, le 02.08.2011
 Roger VIDAL, le 06.08.2011
 Noëlle GRANDADAM
 Vve de André GAGE, le 12.08.2011
 Marthe FOURCASSIES vve de André
 DOIRON, le 09.08.2011
 Guillaume MARMAIN, le 12.08.2011
 Mercedes SIMIONE

Gisèle RECOURS

veuve MARINO Claude,
 agent de la police municipale de Saint-
 Maximin, le 20.10.2011.

Nos pensées affectueuses à sa famille et
 ses proches.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

Chapitre I DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Le service des restaurants scolaires ne constitue pas une obligation légale pour les communes (circulaire ministérielle du 13 avril 1988), mais un service public facultatif que la Commune de Saint Maximin a choisi de rendre aux familles.

Le présent règlement a pour objet de définir les conditions et modalités suivant lesquelles se déroule le service des cantines scolaires sur la commune de Saint Maximin.

Il définit également les rapports entre les usagers et la commune.

VACANCES DE NOËL

Pendant les vacances de Noël, le Service Scolaire sera fermé du 22 décembre à 17 h 00 au 03 janvier au matin.

PÈRE NOËL



Le Père Noël fera sa distribution de jouets dans les écoles Saint-Maximinoises du lundi 12 au vendredi 16 décembre.

INSCRIPTIONS - URGENT

Afin que les enfants nés en 2009 puissent faire leur rentrée à l'école en septembre 2012, il est impératif de faire l'inscription aux Service Scolaire dans les plus brefs délais.

SERVICE RESTAURATION

Il est impératif de venir régler les repas du mois de janvier au plus tard le 22 décembre à 17 h 00.

Chapitre II MODALITÉ D'ACCÈS AU SERVICE DE CANTINE SCOLAIRE

Article 1 : ACCUEIL DES ÉLÈVES



Pour des raisons de sécurité et dans le respect de la réglementation, les enfants ne pourront être accueillis au-delà de la capacité d'accueil de chaque restaurant scolaire.

Lorsque la capacité sera atteinte, les inscriptions seront closes sans avis.

Chaque cas particulier sera étudié en fonction de l'urgence.



Article 2 : LOCAUX ET ENCADREMENT

Les élèves sont accueillis dans le restaurant scolaire de leur école

Le temps de restauration est organisé avec les horaires des écoles

Article 3 : MODALITÉS ADMINISTRATIVES

Païement de la prestation restauration
Le païement du repas doit être effectué 15 jours avant consommation,

- Aucune réservation ne sera prise par téléphone.

- Tout repas non acheté et consommé fera l'objet d'une majoration de tarif

- Le païement peut se faire par courrier (téléphoner au préalable au Service Scolaire).

- La fréquentation du restaurant scolaire implique pour les familles le païement intégral et régulier des prestations de restauration.

Modalités de païement

- Le païement des repas sera régulé sur le mois suivant en cas de repas non pris (voir modalités ci-dessous)

- Les tarifs sont révisibles chaque année. Ces tarifs sont portés à la connaissance des familles par voie d'affichage, par le biais du site internet de la commune et auprès du service des Affaires Scolaires.

LE SERVICE SCOLAIRE ET SES ÉLUES VOUS SOUHAITENT UN JOYEUX NOËL ET UNE BONNE ANNEE 2012.

La Provence est sans doute la région de France où les traditions de Noël sont restées les plus vivantes. À Saint-Maximin et dans sa région comme ailleurs le cycle calendal commence avec « les avants » pour se terminer le jour de la chandeleur. Durant ces deux mois ce sont toute une série de coutumes qui vont occuper le cercle familial et rythmer les jours : plantation du blé de la sainte Barbe, confection de la crèche et préparation du gros souper de Noël pour le soir du 24 décembre. Le menu n'est pas immuable, il s'adapte aux ressources locales ou familiales et suit quelques constantes : pas de viande, beaucoup de légumes, un poisson ou des escargots.

Dans notre région Saint-Maximinoise, on peut citer quelques plats retrouvés fréquemment : le gratin ou l'omelette d'épinards ou de blettes, les cardes en sauce blanche, la morue en raïto, en brandade ou aux poireaux, les escargots à la suçarello ou avec de la rémoulade, la salade de céleri. Mais ce sont les treize desserts, en souvenir du Christ et des douze apôtres, qui constituent toujours la coutume la plus respectée. Encore faut-il se mettre d'accord sur la liste...

Là aussi on retrouve quelques variantes d'une famille à l'autre mais les produits sont toujours simples et à la portée de tous.

Des fruits frais tout d'abord : pommes ou poires, oranges, melon verdaù, raisins soigneusement conservés sur des

LES NOËLS D'ANTAN

En ce début de nouvelle ère pour Saint-Maximin, il n'en demeure pas moins important de préserver nos belles traditions. En décembre 1848, Adolphe Adam, critique musical parisien, auteur d'opérettes à succès, prend le chemin de Draguignan. Il se trouve coincé à Avignon la nuit de Noël, faute de diligence en nombre suffisant pour tous les voyageurs. Chance pour lui, le cocher, qui répond au nom de Placide Cappeau, a eu vent de sa présence et le reconnaît.



claires depuis la fin de l'été. Ensuite viennent les fruits secs appelés les mendiants en raison de la similitude de leurs couleurs avec celle de la bure des quatre ordres religieux mendiants : noix et noisettes pour les Augustins, figues sèches pour les Franciscains, amandes pour les Carmes, raisins secs pour les Dominicains. On y ajoute les dattes, la pâte de coing, le nougat blanc et noir et bien sûr la pompe à l'huile.

Et pour accompagner tout cela le vin cuit fait avec le moût de la dernière récolte, que l'on buvait toujours avec modération.

Association SANTO MADALENO



Il lui propose de faire le chemin à ses côtés. Il avait une idée derrière la tête... En effet, tout au long du voyage, il déclame ses poèmes au voyageur lassé, qu'il n'ose publier par peur des moqueries de ses camarades communistes. Parmi ces textes, il y en a précisément un qui porte sur la Noël. Après l'avoir déclamé, il demande à Adolphe Adam de le mettre en musique. Pour avoir la paix, ce dernier accepte. C'est ainsi qu'est né ce chant si populaire qu'est le « Minuit

L'OPÉRATION MÉCÉNAT SE POURSUIT



Notre basilique a besoin de soins. La commune, propriétaire de ce monument historique, a pris ses responsabilités en commandant un projet architectural et technique auprès d'un architecte en chef des monuments historiques, afin qu'établir un programme concret d'intervention. Ces travaux commenceront dès l'année 2012 et dureront quatre à cinq ans. Ils seront très coûteux, et pour les financer, outre les partenaires publics, la commune sollicite de nouvelles sources de financement avec une démarche d'appel à mécénat, à destination des grandes entreprises, mais également en sollicitant les Saint-Maximinois et les visiteurs estivaux par le biais d'une souscription populaire, en partenariat avec la Fondation du Patrimoine.

Chrétiens ».

Pour la petite histoire, ce chant fut décrié par la critique, mais tout de suite adopté par le public...

C'est grâce à Yves Cortez, membre de l'association « Les Ateliers Culturels à Saint-Maximin », que nous avons retrouvé l'origine du « Minuit Chrétiens ». On ne remerciera jamais assez les associations locales amoureuses et gardiennes de nos traditions provençales et saints-maximinoises !

LA NOUVELLE MÉDIATHÈQUE DE SAINT-MAXIMIN



Grâce à ses nouveaux locaux au sein du pôle culturel, la bibliothèque municipale a fait peau neuve ; l'équipe de la nouvelle médiathèque vous accueille désormais dans près de 200 mètres carrés de rayonnages, sur lesquels non seulement les fonds littéraires ont doublé, mais également les CDs font leur apparition, ainsi que de nombreuses revues pour tous les âges et tous les goûts. Grande nouveauté, un espace multimédia vous accueille pour toutes vos recherches documentaires. Un coin douillet est réservé aux plus petits, accompagnés de leurs parents.

La médiathèque est ouverte au public du mardi au samedi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 18 h 30 (fermeture le jeudi matin).

L'inscription annuelle est de 10 € ; elle est gratuite pour les mineurs.

Les documents que possède la médiathèque sont les plus courants et les plus reconnus pour être accessibles à un large public. Le pluralisme des collections (littérature, documentaire, encyclopédie, jeunesse, BD) constitue la politique d'acquisition. La section adulte représente 60 % du fonds, la section jeunesse 40 %. L'espace « périodiques » offre aux enfants un éventail de revues ludiques et éducatives ; il est aussi très apprécié des adultes qui y trouvent des

revues diverses, de culture générale mais aussi plus spécialisées. Le fonds adulte est constitué de 6500 ouvrages, le fonds jeunesse de 4800 ouvrages ; la médiathèque est abonnée à 24 titres de périodiques et propose actuellement 1200 CDs.

La médiathèque propose un service de prêt de deux documents pour quinze jours et un CD pour une semaine.

L'ouverture de la nouvelle médiathèque a été l'occasion d'approfondir l'informatisation. Outre le nouvel espace multimédia, le catalogue a été entièrement informatisé et le personnel a bénéficié d'une montée en version du logiciel de gestion.

Cette médiathèque, au cœur du pôle culturel, doit être un véritable lieu de vie culturelle, au-delà de sa mission fondamentale de service au public. Située dans un équipement « à la croisée des arts », en plein cœur du centre urbain de l'Ouest-Haut Var, elle a vocation à rayonner sur tout le bassin de vie. Le livre et la lecture doivent être le point de départ d'échanges culturels multidisciplinaires et intergénérationnels, favorisant une mixité sociale épanouie.

De nombreuses animations viendront ponctuer la saison littéraire pour les adhérents.

Le club des lecteurs se réunira à nouveau un mardi par mois à 18 h 00.

Dates 2011/2012 : 20 décembre, 17 janvier, 21 février, 20 mars, 17 avril, 15 mai et 19 juin.

La médiathèque propose désormais des **ateliers d'écriture**, ouverts à tous, un samedi par mois, de 14 h 00 à 16 h 00 sur la thématique des genres littéraires, et de 16 h 00 à 18 h 00 pour des ateliers découverte « Expressions sur feuilles blanches ». Prochaines dates pour la saison 2011 : 17 décembre et 21 janvier. Les prochaines séances vous seront communiquées ultérieurement.

L'atelier « **Genres littéraires** » s'organise autour de la méthodologie des Mouvements Spontanés d'Écriture. Il permet de s'aventurer sur un genre littéraire choisi par l'ensemble du groupe en début de saison : nouvelle, conte, récit, poésie, autobiographie, etc., le choix est large. L'atelier vous accompagne dans vos textes à partir d'exercices recentrés sur les personnages, les lieux, les situations et les événements, qui donnent à vos plumes la liberté de s'exprimer et de raconter.

L'atelier « **Expressions sur feuilles blanches** » s'organise autour de la même méthodologie, qui permet de déclencher l'écriture sur une feuille blanche. Cet atelier-découverte est une base à toute reconnaissance de son écrit pour aller plus loin dans la prise de confiance de son savoir-écrire. Laissez-vous tenter et osez vous inscrire à cet atelier. Les exercices sont ludiques et vous emmènent vers une évolution de vos écrits, au fil des séances.



UN LIEU AU SERVICE D'UNE VÉRITABLE POLITIQUE CULTURELLE

Les plus petits seront accueillis de façon privilégiée le mercredi après-midi grâce à un partenariat avec le dispositif Lire et Faire Lire. Les parents intéressés peuvent s'inscrire directement à la médiathèque. Les enfants seront accueillis par groupe d'âge :

- de 15 h à 15 h 30 pour les 9-11 ans,
- de 15 h 40 à 16 h 10 pour les 6-9 ans,
- de 16 h 15 à 16 h 35 pour les 3-6 ans.

La médiathèque vous accueillera aussi certains lundis à 14 h 00 pour des **rencontres exceptionnelles autour de l'univers musical**. La musicologue de la bibliothèque départementale de Draguignan viendra présenter un compositeur, son œuvre, ou un genre musical.

Premier semestre 2012 :

- 16 janvier : Frédéric Chopin
- 19 mars : Gabriel Fauré
- 28 avril : les trouvères

Enfin, un **atelier de calligraphie** aura lieu un samedi par mois de 9 h 30 à

11 h 30 et un vendredi par mois de 14 h 00 à 16 h 00. Son intention est de faire découvrir l'univers de la calligraphie latine au public de la médiathèque, qui pourra ainsi travailler sur une lettre, un mot, une phrase, un texte, une lettrine, créer un prénom, une carte de Noël, un petit livre blanc. Vous pourrez découvrir les grands styles calligraphiques de l'antiquité à nos jours.

Dates 2011/2012 :

Ateliers thématiques :

- samedi 26 novembre : expérimentation des outils, des encres et premiers tracés
- samedi 10 décembre : création de cartes de Noël. Découverte de l'écriture gothique,
- samedi 21 janvier : Les écritures du Moyen-âge : l'onziale,
- samedi 18 février : Les écritures du Moyen-âge : lettrine et caroline,
- samedi 24 mars : Les écritures modernes : l'italique,
- samedi 21 avril : Les écritures modernes : l'anglaise,
- samedi 26 mai : Les écritures modernes : la gestuelle,

- samedi 16 juin : Journée exposition pour les deux groupes,

Et les vendredis 2 décembre, 13 janvier, 3 février, 16 mars, 6 avril, 11 mai et 8 juin.

De nombreux partenariats pourront également être développés avec l'école intercommunale de musique, de théâtre et de danse du Haut-Var, qui sera située dans le pôle culturel, avec les établissements scolaires, mais aussi avec les nombreuses associations de la commune, notamment culturelles.

L'équipe de la médiathèque vous attend nombreux dans ce nouvel espace dédié à la culture, aux échanges et à l'ouverture d'esprit.



LE PREMIER SALON LITTÉRAIRE DE SAINT-MAXIMIN : UN SUCCÈS !



Les créateurs de l'Association Provence Culture préparaient depuis de longs mois ce salon littéraire qui leur tenait tant à cœur, baptisé « Saint Maximin ce livre ». Tout a-t-il bien été prévu ? Les lecteurs et les auteurs seraient-ils au rendez-vous ? L'angoisse montait à mesure que la première édition approchait à grands pas...

Grâce à la collaboration de la commune, du conseil général du Var et de généreux mécènes, le samedi 22 octobre, le Cou-



vent Royal ouvrait enfin ses portes. Dès 9 h 30, les premiers visiteurs impatientes arrivaient déjà, curieux de rencontrer ces écrivains, plus d'une cinquantaine, venus parfois de Paris, comme Robert Castel et Raphaël Delpard, ou Pierre Magnan, fils spirituel de Giono et Jean Siccardi, tous deux amoureux de la Provence. Puis les lecteurs vinrent de plus en plus nombreux. Que de beaux livres, que de belles histoires, quelle aubaine de pouvoir en parler avec leurs auteurs, trop heureux de partager leur passion et



dédicacer leurs œuvres !

Le dimanche, ce fut l'apothéose, comme si toute la région attendait depuis longtemps cet événement. Même dans leurs rêves les plus optimistes, les organisateurs n'espéraient pas une telle réussite. Les portes à peine refermées, ils imaginent déjà avec envie leur prochain festival littéraire, plus grand, plus beau, avec encore plus d'auteurs. Tout le monde attend avec impatience ce prochain rendez-vous.

LA DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL

Comme tous les ans à l'occasion des fêtes de fin d'année, l'équipe municipale s'apprête à distribuer à nos aînés les traditionnels « colis de Noël ».

Cette année, Monsieur le maire et son conseil municipal vous accueilleront chaleureusement le samedi 17 décembre dans la salle Nord de l'hôtel de ville (rez-de-chaussée).

Déjà l'année dernière, la municipalité avait été contrainte de repousser l'âge des bénéficiaires de ces colis. En effet, l'espérance de vie ne cesse d'augmenter, et d'année en année, le nombre d'ayant-

droit s'accroît avec elle. Dans le même temps, le Centre Communal d'Action Sociale doit faire face à toujours plus de précarité. Il consacre donc une part toujours plus importante de son budget à l'aide à la population. Les colis de Noël s'inscrivent dans cette politique sociale. Car, la solidarité n'a pas de prix, mais elle a un coût. C'est pourquoi, pour bénéficier de la distribution cette année, il faudra être né avant le 31 décembre 1938.

Les listes de bénéficiaires sont établies par les services du CCAS, à partir des listes électorales. Merci de signaler leur

tout changement d'adresse et de situation familiale : 04 94 72 93 01.

Pour les couples ayant tous deux droit au colis, Madame pourra bénéficier du colis et Monsieur se verra remettre des bouteilles de vin pour agrémenter sa cave !

Un courrier sera adressé personnellement aux personnes concernées ; il comportera un numéro d'attribution qui correspond à la tranche d'heure de retrait de votre colis. Si vous ne pouvez pas vous déplacer, confiez ce courrier à une tierce personne qui pourra retirer le colis pour vous.



Horaires de la distribution des colis de Noël - Samedi 17 décembre 2011 :

- de 9 h 00 à 11 h 00 pour les numéros compris entre 001 et 350
- de 11 h 00 à 13 h 00 pour les numéros compris entre 351 et 700
- de 13 h 00 à 15 h 00 pour les numéros compris entre 701 et 1050
- de 15 h 00 à 17 h 00 pour les numéros compris entre 1051 et 1400

108 ANS, QUI DIT MIEUX...

Le 18 juillet 2011, le Conseil Général, la Commune, l'association Age d'Or, L'EHPAD « Aux 3 Tilleuls », En présence de Madame Josette Pons, Députée du Var, Monsieur Horace Lanfranchi, Président du Conseil Général, Monsieur Alain Pénal, Maire de Saint-Maximin et Monsieur Alphonse Couture, Président de l'Age d'Or ont eu le grand plaisir de se réunir à la Salle des Fêtes Municipale, pour célébrer les 108 printemps de notre doyenne, Madame Honorine Rondello.

Bon pied, bon œil !

Honorine, très sollicitée par les journalistes de la télévision et de la presse écrite, a répondu à toutes les questions avec la gentillesse qui la caractérise sans se défaire de son éternel sourire.



Bretonne de souche, c'est sur le son du biniou qu'elle a fait son entrée, accompagnée des *Bat Pompons*, tout en recevant les congratulations des autorités présentes.

Entourée de ses enfants, petits enfants, arrières petits enfants et toute sa famille, elle a remercié tout le monde pour les fleurs et les cadeaux qui lui ont été offerts.

Notre centenaire a ensuite soufflé les 108 bougies de son immense gâteau d'anniversaire, sous les applaudissements des 300 convives (âge d'Or, résidents des maisons de retraite)

Animée par Marianne, Isabelle, Amandine et Didier, la soirée s'est terminée par une pléiade de chansons rétro, reprises en chœur par toute l'assistance.

Merci à tous les bénévoles (de l'Ehpad, du Conseil Général et de la Mairie) pour avoir contribué si généreusement à la réussite de cette belle journée.





Dans le cadre du Conseil de Jeunes, un groupe d'adolescents passionnés travaillent depuis plus d'un an sur le projet d'un nouveau skate-park sur la commune.

Ils ont rencontré plusieurs fois les élus et ceux-ci, à l'écoute, ont, grâce à la mobilisation positive de ces jeunes, prévu cet équipement dans le nouveau Parc des Sports.

En attendant ce projet, les animateurs du service Politique de la Ville continuent à accompagner le groupe motivé. Ainsi, grâce notamment à l'aide financière de la caisse d'allocations familiales, plusieurs sorties ont été réalisées cet été dans les plus grands skate-parks de la région et un film a été réalisé.

Celui-ci, d'une durée de quinze minutes, se veut à la fois original et pédagogique. En effet, aidé par de vrais profession-

nels de l'image, les adolescents ont fait les prises de vue, le montage et le choix de la musique. Le lundi 10 octobre, le film a été présenté aux élus. Ceux-ci ont apprécié la qualité technique des jeunes Saint-Maximinois et particulièrement l'implication de chacun à « défendre » ses idées.

D'ailleurs, une nouvelle idée est née, celle de restaurer temporairement l'ancien skate-park avec des modules en béton repositionnables qui pourront donc être réutilisés par la suite. Les jeunes avaient même demandé un devis à une société.

Les élus doivent réfléchir et ont promis de donner une réponse avant la fin de l'année. Ainsi, la démocratie est en plein apprentissage et les futurs adultes seront de vrais citoyens.

VACANCES D'HIVER

L'accueil de loisirs municipal sera ouvert du lundi 27 février au vendredi 9 mars 2012

Les inscriptions et l'accueil des parents (accompagnés des enfants) commenceront le mercredi 15 février 2012 de 17 h 00 à 20 h 00, puis du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30 au service Politique de la Ville (Maison de la jeunesse et des Associations - Boulevard Rey).

Les animatrices et animateurs de la ville prépareront de nombreuses activités et sorties sur le thème, cette année, de la poésie, pour faire passer de bons moments aux petits comme aux grands de 6 à 17 ans.

REPRISE DES 'ATELIERS ADOS'

La commune met en place des ateliers originaux où chaque adolescent peut arriver à trouver une place dans la convivialité sans pression ni compétition.

Un atelier « entre filles » a lieu tous les mercredis à la Maison de la Jeunesse et des Associations, hors vacances scolaires, de 18 h 00 à 19 h 30 avec les animatrices Aurélie et Ouided. Les activités proposées sont libres et choisies par les jeunes participantes : sport de loisir, « tchatte », ateliers culturels, etc.

Un atelier « foot en salle » a lieu tous les mardis soirs de 20 h 00 à 22 h 00 au collège Leï Garrus avec les animateurs Mohamed, Jean-Marc et Mustapha. Il s'agit de se retrouver dans la convivialité et le partage d'une activité sportive.

Pour ces ateliers, n'hésitez pas à venir rencontrer les animateurs du service Politique de la Ville à la Maison de la Jeunesse et des Associations.



Du 25 février au 17 mars 2012

FESTIVAL DE LA POÉSIE



Le festival de la poésie se déroulera du 25 février au 17 mars, en partenariat avec l'association « Plaine Page » et sa zone d'intérêt poétique.

De nombreuses animations vont être mises en place par différents artistes. Écriture, lecture, performances, installations, ateliers pour les enfants vont donc fleurir aussi bien dans les accueils de loisirs que dans la rue, à la médiathèque, sur les places publiques, etc.

Le Pôle culturel prendra également des airs poétiques avec une grande exposition durant le festival mêlant littérature et arts plastiques.

De plus, grande nouveauté cette année, un artiste en résidence viendra de Paris pendant les vacances de printemps pour créer directement avec les habitants de Saint-Maximin. Chacun pourra découvrir le fruit de ce travail durant le festival.

Le programme sera disponible en janvier sur le site internet de la commune. Pour tout renseignement, contacter Brigitte Caron, médiatrice culturelle du service Politique de la Ville.

04 94 59 39 75 - politiquedelaville@st-maximin.fr

ANIMATION INTERGÉNÉRATIONNELLE



Une belle expérience a eu lieu cet été entre les enfants de la ville et les aînés du foyer d'hébergement de l'Espérière. En effet, Clémence Constant, stagiaire au service Politique de la Ville a eu l'idée d'un projet original afin de valider son Brevet d'État d'animatrice.

Le film a été projeté au musée Rostan durant les Journées Européennes du Patrimoine où tous, enfants comme anciens, ont pu à nouveau se retrouver.

Il a été également diffusé dans une classe de l'école élémentaire Paul Barles où les échanges entre générations ont, là encore, été riches et généreux.



Ainsi, six jeunes de 12 à 14 ans ont pu réaliser un film intitulé « Mamie retrouvée », avec dix-huit résidents de l'Espérière âgés de 72 à 86 ans.

Durant les 15 jours d'animation qu'ont duré ce projet, chacun a pu trouver une place qui lui correspondait, a pu échanger son expérience de vie et donc en est ressorti humainement très enrichi.

Le succès de ce projet laisse augurer de nouvelles actions d'animation culturelle intergénérationnelle, grâce notamment au nouveau dispositif du service civique.



LA PATINOIRE À SAINT-MAXIMIN

Durant les vacances de fin d'année, tous les services de la commune sont mobilisés autour de cet événement phare en plein cœur de la cité.

Durant ces périodes de fêtes familiales, particulièrement pour les enfants, il est très important que la ville mette en place une telle animation. Depuis des années, celle-ci rassemble aussi bien les parents, les grands-parents, que les plus petits et les adolescents autour du plaisir de la glisse et de toutes les activités qui y gravitent (cf. programme). Il s'agit de créer tout au long de ces trois semaines un vrai esprit de convivialité où les citoyens, dans leur diversité, prennent du plaisir à se retrouver ensemble et à partager un moment fort.

Cela est possible pour plusieurs raisons. Tout d'abord le prix d'1 € les $\frac{3}{4}$ d'heures de patinage rend l'activité accessible à tous sans souci de se sentir exclu par d'éventuelles difficultés financières. Cela est capital en cette période de fêtes de fin d'année, et particulièrement en ces temps de crise. Cette capacité de rassemblement collectif est une grande force du service public.

Le rassemblement est aussi d'ordre familial. En effet, le choix de la patinoire et de l'ensemble des animations qui sont faites autour est pensé avec ce souci de rassembler la famille. Il n'est pas rare de voir trois générations patiner ensemble, puis prendre un chocolat chaud avant



d'aller accueillir le Père Noël sur la place de l'hôtel de ville.

Il ne faut pas oublier les soirées spéciales, notamment pour les adolescents avec animation « son, lumière et disc jockey », ni l'ouverture la semaine précédant les vacances, où les petits écoliers viennent peaufiner leur apprentissage des sports de glisse.

Les personnes âgées accueillies dans les établissements d'hébergement de la commune auront aussi leur place, puisqu'elles pourront participer, comme les enfants des centres aérés, à la décoration du pourtour de la patinoire. Cet événement est le résultat d'un partenariat important entre la commune et les différentes structures qui accueillent

du public sur le territoire (le Centre Social & Culturel, la Maison de l'Enfance, l'EHPAD, etc.).

Ainsi, la patinoire contribue à renforcer les liens sociaux, les liens familiaux, les liens intergénérationnels, et les liens entre partenaires sur le territoire.

Tout cela prend d'autant plus de sens que le personnel, que vous retrouverez pour animer la patinoire, est constitué par des agents municipaux des différents services qui sont au contact du public tout au long de l'année, aussi bien dans les écoles, en animation de rue et sur le temps des vacances, et lors des autres événements organisés par la commune.

Le nombre important et la qualité de ce personnel, qui travaille au service du collectif durant ces fêtes de fin d'année, sont un atout majeur de la commune. Il ne s'agit pas de vendre simplement des tickets, mais réellement de privilégier les relations humaines et celles-ci ne sont possibles qu'avec l'aide d'un personnel dévoué au quotidien et toute l'année à cette mission au service des Saint-Maximinois.

Ouverture du samedi 10 décembre au lundi 2 janvier, de 10 h 00 à 13 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 00. Fermeture le 25 décembre et le 1^{er} janvier.

Scolaires : 12, 13, 15 et 16 décembre, de 8 h 30 à 11 h 00 et de 13 h 45 à 16 h 15.

LA VILLE EST UN CADEAU : CLOWNS, LUTINS, FÉES, PATINOIRE... ET, BIEN SUR, LE PÈRE NOËL !



Mardi 13 décembre, 20 h 30, basilique
Concert des élèves de l'école Sainte Marie-Madeleine



Samedi 17 décembre, 21 h 00, basilique
Olivier Leroy & le Gospel Singers accompagnés de 17 choristes



Dimanche 18 décembre, de 9 h 00 à 18 h 00
Marché de Noël autour de la patinoire et du centre-ville
Avec les 'Lutintamarres'



Mercredi 21 décembre, de 10 h 00 à 17 h 00,
centre-ville
Les Lutins du Père Noël sont dans la rue !



Samedi 24 décembre

De 15 h 00 à 18 h 00 : Des fées envahissent la ville !

18 h 00, parvis de la basilique : arrivée du père Noël !
Avec Toupie, petit clown chanteur et magicien, Grégory,
magicien plein d'humour, et une nuée de danseuses colorées...

23 h 00 : départ place Malherbe. Veillée de Noël : tout droit sorti de la pastorale, voici le petit peuple qui monte en chansons vers la basilique où sera célébrée la messe de minuit.



Soirées Disc Jockey sur la patinoire
mercredis 21 et 28 décembre et vendredis 23 et 30 décembre
De 20 h 00 à 22 h 30



6 000 € en bons d'achats à gagner
auprès des commerçants adhérents
à partir du 13 décembre et ce pour
10 jours. Un tirage au sort tous les
jours en direct sur Radio Sainte
Baume permettra à 6 gagnants de
bénéficier chacun d'un bon d'achats
de 100 €.



Samedi 10 décembre : Photos avec
le Père Noël et distribution de bon-
bons, concours de dessin des vitri-
nes de Noël, tours de poney, tom-
bola.

Samedi 17 décembre : Photos avec
le Père Noël et distribution de bon-
bons, animation ballons, atelier
cirque, atelier maquillage pour les
enfants, tours de poney.

Samedi 24 décembre : tirage de la
tombola.



Du 10 décembre 2011 au 2 janvier 2012

SAINTE-MAXIMIN ENTRE GLACE ET MUSIQUE



STMAX FUTSAL

Le futsal est un sport appartenant à la grande famille du football et de la fédération française de football. Il se joue à 5 contre 5 sur un terrain de hand ball et favorise la technique et la vitesse. La FFF met l'accent sur le développement de notre sport afin de former plus de joueurs techniques qui serviront plus tard le football à 11. (comme cela se fait en Espagne, Brésil, Portugal..)



Notre club se développe petit à petit depuis bientôt 10 ans. Depuis deux ans nous avons ouvert notre école de futsal aux enfants de 6 ans, ainsi que toutes les catégories d'âge jusqu'à - 17 ans. Tous ces jeunes sont maintenant encadrés d'éducateurs diplômés qui ont pour rôle de leur apprendre les règles du jeu, la technique personnelle, la science du jeu en ayant toujours à l'esprit les fondements de notre sport que sont le respect, la correction et le beau jeu. Les parents comme les jeunes adhèrent très vite au futsal où les contacts sont interdits et la technique favorisée.

Notre équipe senior a remporté le championnat du Var 2009 et évolue depuis dans l'antichambre de l'élite nationale. Cette année, ce groupe exclusivement composé de jeunes st maximinois évoluera pour la troisième année consécutive en Division d'Honneur. Le club est désireux d'évoluer en national, c'est pour cela que nous formons nos joueurs très jeunes pour une adaptation complète.

D'autre part une section loisirs-vétérans accueille les adhérents (de plus de 30 ans) souhaitant jouer une ou deux soirées par semaine dans un esprit de convivialité.

Vous retrouverez toutes les informations et horaires sur notre site www.stmaximinfutsal.fr

ARTEMPOREL
Une autre vision de l'art

Les élèves de l'atelier aquarelle exposeront leurs œuvres du 3 au 31 janvier 2012 à la cave Cantarelle à St Maximin.

Les enluminures des élèves de l'atelier enluminure « Parcours de Marie-Madeleine en Provence » sont exposées à la basilique jusqu'à mi-janvier 2012.

Stages encadrement, stages aquarelle, sorties culturelles, modèle vivant vous sont proposés au cours de l'année

Pour trouver toutes les informations sur l'association, visitez notre site www.artemporel.infos.st ou contactez le 06 70 90 16 00

LE SOUVENIR FRANÇAIS

Après plusieurs années d'étude par le bureau de l'association « Souvenir français », et en accord avec la Ville de Saint-Maximin, la mission de rénovation des caveaux des morts pour la France a pu être menée à bien par une équipe de bénévoles.

Une réception a été faite le 2 juillet 2011 en présence de Monsieur le Maire et ses Adjointes (pour la plupart membres du Souvenir français), Monsieur le Président du Conseil Général du Var, des drapeaux de plusieurs comités voisins du Souvenir français, les associations patriotiques et anciens combattants avec leurs drapeaux, les présidents de Saint-Maximin, plusieurs membres du Souvenir français et plusieurs personnes de Saint-Maximin.

Les membres jeunes du comité de Saint-Maximin ont aidé les autorités à déposer des bouquets sur les cinq caveaux.

Association « le Souvenir français »

Comité de Saint-Maximin
Délégation de Toulon
Monsieur Claude PIERI
13 rue de l'Agriculture
83470 Saint-Maximin la Sainte-Baume
Tél : 04 94 59 80 61/06 16 42 45 16
claudepieri@orange.fr



MAISON DE LA JEUNESSE ET DES ASSOCIATIONS

Boulevard Rey
83470 Saint Maximin

Ouvert du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 18 h 30

04 94 59 39 75
associations@st-maximin.fr



Région
PACA



L'ACPM (*Association de formation pour la Coopération et la Promotion professionnelle Méditerranéenne*) propose, à toutes personnes (hors scolaire) son Espace Ouvert d'Éducation Permanente (EOEP), sous l'autorité du Conseil Régional, dans ses locaux : Place Jean Mermoz (Ancienne Gendarmerie) 83470 Saint-Maximin - Tél : 04.94.86.54.95 ou 04.98.05.26.46
Mail : provenceverte@acpm.asso.fr / Site : www.acpm.eu
Référénts : M. Christian Toucas ou M. Philippe Subrenat

Nous mettons à votre disposition nos ressources documentaires, pédagogiques et informatiques (6 PC) pour permettre un accès à l'information et aux savoirs avec l'aide d'un animateur. En accès libre, anonyme et sans prescription, vous trouverez à l'EOEP un accueil convivial et des ressources pédagogiques adaptées à vos besoins. L'ACPM organise des rencontres et débats thématiques nommés «*Les Rencontres de l'EOEP*». Les thèmes abordés sont proposés avec la collaboration des participants. Lors des permanences et dans l'attente de vos suggestions, nous vous proposons les activités suivantes :

Lundi Matin (de 9 h 00 à 12 h 00)

Atelier de 9 h 00 à 10 h 30 : «aide à la recherche d'emploi»

- Aide à l'établissement et dépose de saisie CV sur différents sites (Pôle-emploi, agences d'intérim et autres sites de recherches d'emplois)...
- Aide à la rédaction de lettre de motivation tel que : travail de ciblage en vue de candidature spontanée et mise à disposition d'outils...
- Recherches d'informations sur les métiers au travers de note base documentaire...
- Recherches consultation offres d'emploi et candidature en ligne (télécandidature)...
- Aide aux réponses offre d'emploi...

Atelier de 10 h 30 à 12 h 00 : «informatique et internet»

- Saisie et exploitation de données diverses et variées,
- Récupération photos et enregistrement sur CD (non fournis),
- Recherches diverses sur internet,
- Autres tâches diverses de bureautique.

Mardi après-midi de 16 h 30 à 19 h 30 : Atelier «initiation à l'informatique»

- A quoi sert l'ordinateur ?
- Que peut-on faire (créer / modifier) avec un ordinateur ?
- Comment ranger ses documents dans son ordinateur ?
- Comment archiver des textes, feuilles de calcul, photos, etc.... avec un ordinateur ?

Mercredi et vendredi, de 13 h 30 à 16 h 30 : Atelier «les réseaux sociaux et la communication par internet»

- Informations sur internet, Facebook, Twitter, blog, Outlook, Messenger, Etc.

LE COMITÉ FNACA a été créé en 1977 dans le but que se perpétue le souvenir d'années douloureuses et en hommage aux 30 000 militaires qui ne sont jamais revenus dans leurs foyers.

Poursuivant sa mission première, la FNACA participe à toutes les commémorations et manifestations patriotiques en mémoire de tous les disparus des différents conflits.

Le comité local composé de 400 membres assure un service social interne efficace, dans le but de venir reconforter ses adhérents A.C. et veuves en difficultés.

A l'occasion du 50^{ème} anniversaire de la Guerre d'Algérie et des combats au Maroc et en Tunisie (19 Mars 1962 - 19 Mars 2012), notre comité organise avec l'aval du Département, une exposition GAJE (Guerre d'Algérie Jeunesse et Enseignement) du 16 au 23 Mars 2012 au Pole Culturel, Place Malherbe à Saint-Maximin.

Le comité local organise au cours de l'année des repas dansants, des sorties en journée, des voyages organisés et notamment prend en charge l'organisation du repas de la Saint Sylvestre 2011/2012, salle des fêtes, St Maximin.

Renseignements et réservations :

Permanences tous les samedis matin de 9 h 30 à 12 h 00, Place Jean Mermoz à Saint-Maximin.

Association
L'HEURE SEREINE
YOGA

Adultes

Femmes enceintes

Cours collectifs (petits effectifs)

Cours particuliers

06 61 17 31 33



Entrez dans l'ère du recyclage !

L'association Valoris'éco a été créée, avec le soutien de plusieurs autres associations, pour réaliser le « Salon Recycl'ère » à vocation artistique, économique et écologique.

Il vise à faire connaître les acteurs économiques locaux s'impliquant dans le développement durable en Réparant, en Réutilisant, en Réduisant, et en Recyclant les déchets.

L'intérêt du Salon Recycl'ère est d'inciter la population à réduire la quantité des déchets, d'apprécier leur optimisation et de dynamiser la branche du recyclage en exploitant généreusement les matières premières secondaires.

« Participez de manière positive et festive à un événement particulièrement original consacré à la réutilisation et au recyclage des déchets avec des démonstrations chorégraphiées, des performances d'artistes, des ateliers pratiques et des conférences-débats, ...

Et contribuez ainsi à la protection de l'environnement ».

Bientôt, prochaine édition !

ASSOCIATION VALORIS'ECO

2 place Malherbe
83470 Saint-Maximin-la-Sainte-Baume
Tél. : 06.14.38.46.40
mail : valoriseco@salonrecyclere.com
site : www.salonrecyclere.com



LES ATELIERS CULTURELS À SAINT-MAXIMIN

Les Ateliers Culturels (A.C.S.M) organisent leur 7^{ème} concours de Crèches Provençales.

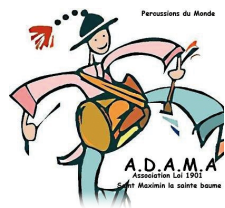
Les inscriptions seront reçues exclusivement à l'Office du Tourisme du 1^{er} au 18 Décembre 2011 inclus. Le droit de participation est de 2 €.

Chaque candidat recevra un exemplaire du règlement et un livret de conseils.

La remise des prix se tiendra en janvier 2012.

Tous les participants seront récompensés et informés de la date.

Nouveau site internet : www.les-acsm.fr



ASSOCIATION ADAMA

COURS DE PERCUSSIONS DU MONDE

Brésiliennes : rejoignez notre Samba-Batucada et participez à des prestations en public avec Tempo Samba

Africaines - Djembé, Dun Dun : venez vous exprimer sur des rythmes africains.

Cubaines - Congas : devenez un Congero et plongez vous dans la culture cubaine.

Les cours ont lieu à Saint-Maximin

Renseignements : 06.61.13.29.74 / asso.adama@orange.fr

AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Les prochaines collectes du don du sang auront lieu :

- Le jeudi 29 décembre 2011
- Le vendredi 27 janvier 2012
- Le jeudi 08 mars 2012
- Le vendredi 11 mai 2012
- Le mardi 10 juillet 2012
- Le vendredi 03 août 2012
- Le jeudi 11 octobre 2012
- Le jeudi 13 décembre 2012

De 15 h 00 à 19 h 30 à la salle des Fêtes de St Maximin.

LE CLUB DE YOGA

Crée spécialement un cours de **Yoga anti-stress** après votre journée de travail, le mardi à 19 h 30. Renseignements et inscription au 06 60 38 30 16 (Geneviève).

Et invite tous les adhérents et leur famille à la dégustation de la **Galette des Rois** et au tirage de la **Tombola**, le Samedi 14 Janvier 2012 à 16 h 30, Salle Nord de la Mairie de Saint-Maximin.

SAVATE-BOXE FRANÇAISE



Cette année encore Mme Valérie ARPOTZO présidente du club de SAVATE BOXE FRANÇAISE, (monitrice de boxe française, licenciée depuis 1989 à la fédération, compétitrice, vice championne de France en 1996 et deux fois vice championne de France Police en 2001 et 2008) sera ravie de vous accueillir accompagnée de son adjoint et moniteur, Monsieur Laurent LONG, Champion de France Combat 2010.

A propos de la boxe française :

La savate ou boxe française est un sport de combat de percussion qui consiste, pour deux adversaires munis de gants et de chaussons, à se porter des coups avec les poings et les pieds. Elle est apparue au XIX^e siècle dans la tradition de l'escrime française, dont elle reprend le vocabulaire et l'esprit. Connue dès son apparition sous le nom de « savate » ou « art de la savate » elle a été, tout au long du XX^e siècle, désignée par le nom de « boxe française », puis finalement (et officiellement) renommée à nouveau « savate boxe française » en 2002. C'est actuellement une discipline internationale qui appartient au groupe des boxes pieds poings.

Que la pratique d'un sport de loisir vous attire ou que la compétition vous démange, alors n'hésitez plus, rejoignez nos 60 licenciés au club de Savate Boxe Française de Saint Maximin.

A propos du club :

Il est ouvert aux enfants à partir de 5 ans. Les cours se déroulent à la salle Antarès, boulevard Rey, le mardi de 18 h 05 à 19 h 05 pour les 5-11 ans et le jeudi de 19 h 00 à 20 h 00 pour les 7-11 ans. Pour les adultes, les cours ont lieu le mardi de 19 h 00 à 21 h 00, le jeudi de 19 h 30 à 21 h 00 ainsi que le samedi de 9 h 00 à 11 h 00. Le samedi matin, Mlle Aurélie Michel poursuit, après le vif succès de l'année dernière, l'entraînement d'une discipline associée : la canne de défense de 9 h 00 à 10 h 30. Tous ces créneaux horaires sont accessibles à un tarif annuel très compétitif (150 € /adulte, 100 € pour les adolescents et 60 € pour les enfants). Contrairement à ce que l'on pourrait penser, la boxe pieds poings concerne autant un public masculin que féminin. Le club met à disposition de façon provisoire les gants de boxe. Par la suite pour une pratique annuelle, nous vous demanderons d'investir dans votre propre équipement (gants de boxe, protection dentaire, chaussures de boxe, protège-tibias).

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter :

Notre président et moniteur, Mademoiselle ARPOTZO Valérie : 06.25.48.38.29

Notre vice-président et moniteur, Monsieur LONG Laurent : 06 69 57 74 48

Notre monitrice enfants, Mademoiselle MICHEL Aurélie : 06.98.00.28.12

Nous espérons avoir le plaisir, à la rentrée de vous compter parmi nos licenciés.



Le secours populaire de Saint-Maximin, situé Place de la Révolution (derrière la Basilique) est ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 14 heures à 17 heures (hors vacances scolaires).

Les lundis et jeudis de 14 à 17 heures, des colis alimentaires en aide d'urgence sont donnés aux personnes munies d'une lettre d'assistance sociale à l'adresse du Secours Populaire.

Des distributions alimentaires, 1 jeudi sur 2, sont destinées à toutes les personnes qui remplissent les conditions d'admission à cette aide.

Enfin les personnes désireuses de donner des vêtements ou chaussures doivent impérativement les déposer à l'accueil aux horaires d'ouverture ou les déposer dans le conteneur situé sur le parking d'Intermarché.

En aucun cas, par souci de respect des lieux (la Basilique à quelques mètres), sacs, cartons, meubles ou autres ne doivent être abandonnés devant la porte.

L'exiguïté de nos locaux ne nous permet plus d'accepter les meubles.

Nous comptons sur le civisme de chacun pour nous permettre de poursuivre notre mission d'aide aux plus démunis dans les meilleures conditions.



L'actu des association sur le site de la ville : st-maximin.fr/associations

LE SERVICE MANDATAIRE DE L'ADAFMI DEVIENT «CENTRE DE RESSOURCES»



L'ADAFMI fait partie de dix centres de Ressources d'expérimentation UNA et propose depuis le 1er juin 2011 un accueil pour l'ensemble des particuliers employeurs (passant ou non déjà par le CESU).

Le Centre de Ressources UNA-ADAFMI

- Accueille et oriente tous les publics pour la région PACA

Le personnel formé et expérimenté des Centres de Ressources UNA-ADAFMI renseigne, informe et conseille, pour les particuliers employant ou souhaitant employer un salarié à leur domicile, sur tous les aspects et les formes de l'emploi à domicile.

- Propose une palette de solutions en réponse aux personnes ayant besoin d'aide à domicile,

le Centre de Ressources UNA-ADAFMI propose trois offres :

- l'aide au recrutement
- l'appui à la fonction d'employeur (congés, maladie...)
- un accompagnement intégral.

L'aide peut être ponctuelle ou s'inscrire dans la durée.

Le service mandataire de l'ADAFMI est devenu «Centre de ressources» depuis le 1^{er} juin.

TOUT NAT SAINT MAX propose un catalogue de produits alimentaires mais aussi d'hygiène et d'entretien, fabriqués localement et dans le respect de l'environnement.

Les circuits courts et la coopération : que des avantages !

En achetant local :

- on réduit les transports donc les émissions de gaz à effet de serre (85% des producteurs sont dans le Var et la région PACA)
- on préserve l'environnement en soutenant des filières d'agriculture biologique (75% des produits sont labellisés).
- on fait vivre un territoire en soutenant les paysans et artisans du tissu économique local.

Regrouper nos achats et s'organiser :

Le groupement d'achat permet à l'association de commander de grandes quantités, en vrac, et donc de réduire les prix tout en rémunérant dignement les producteurs.

L'organisation des distributions est assurée par le bénévolat des adhérents. La participation et l'implication de chacun est donc une base importante et essentielle au bon fonctionnement de l'association.

Plus de renseignements ?

<http://toutnatsaintmax.free.fr>

Stéphane : 06 26 06 17 49



AMAP SAINTE BAUME

Envie de légumes Bio ?

De produits alimentaires de qualité, de proximité ?

Fromages fermiers, pain et farines bio, agneaux bio.

Rejoignez l'AMAP Sainte-Baume, et soutenez ainsi les paysans de votre région en achetant directement leurs produits à un prix juste et équitable pour vous et pour eux.

Distribution à St-Maximin et Seillons (venez essayer nos paniers d'essai)

Contactez l'AMAP Sainte Baume:

email : amapsaintebaume@laposte.net

ou : 06 79 15 49 17

site internet : www.lecayre-bio.com

(cliquez sur les pages : AMAP).

CBSM (CLUB DE BADMINTON DE SAINT MAXIMIN)

Venez découvrir et apprécier l'aspect physique et ludique de ce sport trop souvent méconnu.

Aujourd'hui notre club accueille près de soixante dix d'adhérents(es) de tous âges.

Nos contacts club :

Gilbert PEINOIT au 04.94.72.02.13 ou Jean-Yves MURRAY au 06.62.08.35.88

Site : <http://stmax-badminton.cabanova.fr/>

Email : saintmax.badminton@free.fr



croix-rouge française

La Croix Rouge française, dont les bureaux et le dépôt se situent chemin Saint-Simon à Saint-Maximin contribue par son action à aider les personnes dans le besoin.

Pour les permanences :

- Demande de secours : tous les lundis de 9 h 00 à 11 h 15

- Dépôt de linge : tous les lundis et jeudis de 9 h 00 à 15 h 30.

Braderies sur le site :

- Tous les 2^{ème} mercredi de chaque mois de 8 h 30 à 12 h 30

- Tous les 2^{ème} jeudi de chaque mois de 8 h 30 à 15 h 00.

Téléphone : 04 94 59 78 50.

ÉCOLE VIETNAMIENNE D'ARTS MARTIAUX DE SAINT-MAXIMIN (EVAM)

« Être fort - Être utile »,
« La main d'acier sur le cœur de bonté »
Voici deux des devises issues de notre enseignement !

Les arts martiaux vietnamiens sont à l'image de leur pays d'origine d'une richesse, beauté et complexité infinies.

Phan Hoang, fondateur de l'International Viêt Vo Dao et du Viêt Tai Chi qui est une gymnastique énergétique issue des Arts Martiaux Vietnamiens, de la gymnastique bouddhiste et de la médecine traditionnelle chinoise.

Le Viet Vo Dao est un terme générique

jusqu'au fleuve Duong Tu Giang (Yang Tsé Kiang), fleuve Jaune il y a 5000 ans.

Nous pouvons dire que les techniques de Viêt Vo Dao, l'Art martial traditionnel Vo Co Truynen sont divisées en trois catégories :

- Le combat rapproché qui utilise les techniques de coudes, de tête et de genoux.

- Le combat à distance qui utilise principalement les techniques de jambes.

Le combat aérien qui utilise les techniques de coups de pieds sautés, les ciseaux à la tête.

- La pratique du Viêt Vo Dao, l'Art martial traditionnel Vo Co Truynen, c'est également l'apprentissage des armes : bâton, sabre, épée, hallebarde... Pour les confirmés, c'est aussi le travail de l'énergie.



Photo Dominique Nonnon

Nombreux sont ceux qui confondent les sports de combats et les arts martiaux ! Dans les premiers, on cherche à tirer le meilleur parti d'un règlement imposé, dans les arts martiaux on protège sa vie et on la rend utile à celle des autres. Cette spécificité induira la direction que les enseignants veulent faire prendre à leurs élèves !

Depuis 1989 l'école d'arts martiaux de St-Maximin est une des plus anciennes écoles d'arts martiaux de notre commune! Fondée par Denis Barral, qui lui-même est un disciple du Grand Maître

qui a été créé lors de l'importation des Arts Martiaux Vietnamiens. Sa traduction est la voie (Dao) des arts martiaux (Vo) vietnamiens (Viêt).

Le Viêt Vo Dao, l'Art martial traditionnel Vo Co Truynen n'est pas l'invention d'un seul mais l'œuvre de tout un peuple qui, au cours de son histoire a dû lutter pour survivre.

S'il est difficile d'établir avec précision sa date de naissance peut on néanmoins supposer qu'elle remonte à l'époque de l'ancien Vietnam qui s'étendait depuis la partie sud de la Chine actuelle,

Le secret des Arts Martiaux

Il était une fois, un jeune adolescent parti à la recherche d'un Maître; après un long voyage, il trouva enfin la demeure d'un célèbre Maître d'Arts Martiaux, perchée au sommet d'une montagne. Il lui demanda de bien vouloir l'accepter comme disciple.

Le vieux Maître répondit : «J'ai beaucoup de choses à faire. Si tu peux t'occuper de mon cochonnet, lui donner à manger et lui faire prendre un bain tous les jours, dans le ruisseau, au pied de la montagne, je trouverai du temps libre pour te transmettre mon Art.» Le jeune garçon accepta la proposition sans hésitation.

Plusieurs années passèrent et tous les jours l'élève porta le cochon dans ses bras après l'avoir soigneusement nettoyé dans le cours d'eau pour regagner la maison, afin qu'il ne se salisse pas. Petit à petit, le cochon grandissait... et le Maître n'enseignait toujours rien.

Ne pouvant plus supporter cette injustice, l'élève questionna son Maître: «Maître, cela fait déjà trois ans que je suis votre disciple. Pendant ces trois

longues années, je me suis bien occupé de votre cochon. Tous les jours, je m'intéresse à son alimentation et à son hygiène. Chaque fois que je vais le laver au ruisseau, il faut que je le porte dans mes bras pour regagner votre maison. Ce n'est pas très facile d'escalader cette montagne, avec un cochon dans les bras. En plus, il devient de plus en plus lourd... Et moi, patiemment, j'attends toujours votre enseignement sur les secrets de l'art martial». Calmement, le vieux Maître sourit et lui répondit : «Mon cher disciple, je t'ai déjà tout enseigné ! Oui, avec moi, tu as acquis la patience, la persévérance et la force invisible. Moi-même, je ne peux pas escalader la montagne, avec un cochon dans les bras. Sais-tu qu'un bon pratiquant doit d'abord posséder ces trois qualités : La force, la patience et la volonté ? Maintenant, que tu as acquis cette base solide, je peux donc te transmettre le secret des arts martiaux.»

Et le vieux Maître appris à son élève les techniques qui caractérisent son Art. Il fit de lui son digne successeur.

Cette histoire a été contée par le Grand Maître Phan Hoang, elle est universelle et tous les pratiquants de tous les Arts Martiaux, quelle que soit l'origine, doivent se retrouver dans celle-ci.

Le nouvel an vietnamien, Têt

Depuis dix ans maintenant notre école participe à la manifestation de la Fête du Têt qui officialise le nouvel an vietnamien. La réputation de notre défilé dans les rues de notre ville, avec ses animaux mythiques tels les dragons, lions et autres licornes, au rythme des tambours et pétards, suivi par la grande démonstration finale à la salle des fêtes, commence à dépasser les frontières de la commune ! Cet événement majeur dont la municipalité est fière, ravit les Saint-Maximinois. De nombreuses écoles, et tous les élèves et parents se mobilisent pour que la fête soit réussie.

Le Viet vo Dao à St Maximin se pratique dans la salle Boulevard Rey (derrière la trésorerie) tous les mardis et jeudis de 17 h 30 à 18 h 15 pour les 6 - 8ans, de 18 h 15 à 19 H 30 pour les 8-13 ans, de 19 h 30 à 21h 00 pour les adultes.

Les enseignants :
Denis BARRAL,
Jérôme BARRAL
Jean-Jacques MINASYAN,
Pierre DURET,



Ecole Vietnamienne d'Arts Martiaux de Saint-Maximin (EVAM)

Les contacts :
Président :
Denis BARRAL
04.94.59.33.31
Enseignant :
J. Jacques MINASYAN
06.07.77.49.61





L'ASSOCIATION ENVIEBIO et ses 70 adhérents vous proposent de vous joindre à eux au cours du premier trimestre 2012 dans leurs différentes actions :

- **Conférence sur la kinésiologie, avec Brigitte Seingier.**

Le 18 janvier 2012 à 18 h 30 - Salle Neptune - MJA Saint Maximin

- **Loto animé par Émile Karedas.**

Le 12 février 2012 à 16 heures, salle Flunch - Saint-Maximin

- **Conférence sur la chromothérapie - mandalas - teintures végétales,** par

Sylvaine Magrini le 15 mars 2012 à 18 h 30 - Salle des cigales - Seillons

- **Atelier 'cueillette des plantes et fleurs comestibles,** par Jeannine et Chantal.

Le 14 avril 2012 à 9 h 30 au siège de l'association - Saint-Maximin

EnvieBio - Président : Georges Dussouchet

535 Chemin de la Revaute - Saint Maximin - 06 83 27 43 54

太极拳

VENEZ DÉCOUVRIR LE TAI CHI CHUAN ET
L'ÉPÉE CHINOISE AVEC L'ASSOCIATION
« LA VAGUE »

Le Tai Chi Chuan, à la base, est un art martial, il est devenu gymnastique douce.

L'Épée Chinoise : arme noble d'origine martiale, s'exécute avec souplesse, lenteur, concentration. Permet de développer la mémorisation, l'équilibre, la coordination...

Ces disciplines peuvent être pratiquées par tous, sans distinction d'âge ou de sexe...

Les cours sont dispensés par Nanou CHAMP, diplômée du Centre des médecines douces. Elle pratique les arts martiaux depuis 1972 et a débuté par l'Aïkido.

Elle a eu la chance de travailler sous la direction de Maître YANG XENDHUO, descendant direct de la famille YANG, créatrice du style YANG.

Venez participer à un cours d'essai.

Les cours : lundi : (Tai Chi) 18h - 19h pour tous et (Épée) 19h - 20h

vendredi (Tai Chi) : 18h - 19h débutants / 19h - 20h avancés

Pour tous renseignements : Nanou : 04 94 78 15 44

COMITÉ DES FÊTES

Avant de commencer une nouvelle année, le comité des fêtes souhaite remercier de leur participation les personnes présentes aux diners des vendanges. N'hésitez pas à retrouver la très bonne ambiance de cette soirée sur le site :

comitedesfetesstmaximin.asso-web.com.

La préservation de notre identité culturelle, vous le savez fait partie de nos priorités. Si l'été a été propice aux manifestations festives et aux fêtes traditionnelles qui contribuent au lien entre les générations et à la convivialité de notre village, l'année 2012 ne sera pas en reste, grâce à un programme élaboré en fonction de vos remarques, de vos envies, et des partenariats établis tout au long de l'année 2011.

Toute l'équipe du comité des fêtes se joint à moi pour vous souhaiter de très bonne fête de fin d'année.

À venir : repas de la Saint-Valentin.

Soirée dansante avec DJ, le 18 Février 2012, salle des fêtes de Saint Maximin la Sainte Baume. Réservation à l'office du tourisme : Tél : 04 94 59 84 59.

Pour nous contacter :

Siège social : Hôtel de ville - 83470 Saint Maximin la Sainte Baume

Mme Gibelin Simone : 0698497897

Site internet : comitedesfetesstmaximin.asso-web.com



S'ENTREtenir

Vous entourez, vous accompagnez, vous aidez à prendre des décisions en faisant ensemble un parcours qu'il semble difficile de faire seul(e).

Vous aidez à créer des liens avec votre entourage.

Accompagnement par un professionnel formé à l'écoute active.



Vous vous retrouvez seul(e) car vous venez de vous installer à Saint-Maximin,

Vous traversez un moment d'épreuve : maladie, deuil, chômage,

Vous ne maîtrisez pas complètement la langue française...

Notre association est faite pour vous.

Nous ferons ensemble un bout de chemin : vous y trouverez un accueil amical, chaleureux, une grande solidarité. Nous avons un choix d'activités diversifiées :

- Apprentissage de la langue française (pour les personnes d'origine étrangère)

- Initiation à l'informatique

- Gymnastique douce

- Randothérapie

- Des sorties culturelles sont organisées régulièrement pour faciliter les liens sociaux et même créer des amitiés durables

- Des rencontres de cuisine à domicile. Nous vous invitons à venir nous rencontrer tous les mardis. Nous avons ce jour-là un intermède de convivialité de 10 h 30 à 11 h 45.

N'hésitez plus à nous rejoindre, les anciens adhérents sont eux aussi toujours les bienvenus, même pour un moment !

Contact : Joé GIRAUD - 06 16 95 52 99